

ACHAT TERRAIN : n° 634

Le Maire expose que Monsieur GODEFROY Maurice, domicilié 5, rue de la Coutellerie à LANGRES (Haute Marne) a offert de vendre à la Ville de LUDRES le terrain lui appartenant sis sur le territoire de cette Commune et cadastré : - section Z n° 10 lieudit "Maurépré" contenance 70 a 17 ca.

Monsieur GODEFROY Maurice demande pour ce terrain la somme de 91 221 F. quatre vingt onze mille deux cent vingt et un francs, soit 13,00 F. du m².

Cette acquisition entre dans le cadre de la politique de réserves foncières pratiquée par la Municipalité.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide :

- le terrain désigné ci-dessus et appartenant à Monsieur Maurice GODEFROY, sera acquis par la Ville de LUDRES pour le prix de 91 221 F. quatre vingt onze mille deux cent vingt et un francs, soit 13,00 F. du m² pour constituer des réserves foncières,
- le Maire est autorisé à signer toutes pièces utiles pour réaliser cet achat et notamment l'acte de vente à intervenir devant Maître CONREUR, Notaire à NANCY,
- les crédits nécessaires existent au budget 1974 article 210,
- demande à Monsieur le Préfet la déclaration d'utilité publique.